

Séance ordinaire du 6 novembre 1979.

Le six novembre mil neuf cent soixante dix neuf, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Allary, Maire.

Présents: M^{rs} Allary, Ferret, Bordenon, Gavido, Faure, Joseph, Mazère, Philippe, Viollet, Duroueix, Chiraud.

Absent: Néant.

P082

Date de convocation: 30 octobre

Secrétaire de séance: M. Chiraud.

Bureau d'aide Sociale.

Présents = M^{rs} Ferret Serge, Galbraux Marcel

Demande carte d'invalidité Bordenon Robert.

Le Bureau d'aide Sociale et le Conseil Municipal donnent un avis favorable à la demande de carte d'invalidité formulée par M^{rs} Bordenon Robert pour cause de maladie.

Barrage de la Nizonne

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre adressée par M^{rs} Mousnier à la Commission communale de curage de la Nizonne pour faire part du fait que depuis la réfection d'un barrage au Gros, il n'y a presque plus d'eau à partir de ce village jusqu'en amont du pont de Bombelles ce qui, évidemment, est très nuisible à la faune de cette rivière.

Réseau électrique - Renforcement.

Pour le renforcement du réseau électrique sur le territoire de la commune, il y a lieu de prévoir au programme 1980:

chez Maurice, la Youline et dans la meune du peulib.

Le Maire au Gros pour la ligne à construire chez Raymond Bordenon.

Concours des Services de l'équipement.

Le Maire fait connaître au Conseil qu'il est nécessaire, pour les travaux subventionnés de demander le concours des Services de l'équipement qui, eux, sont qualifiés pour faire les études, les devis.

Le Conseil, à l'unanimité décide de demander ce concours.

Syndicat de rivière.

Rappel des noms des délégués:

Messieurs Ferret et Duroueix.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents













